

Créer, reprendre ou transmettre une entreprise

Tous secteurs d'entreprises

Pour les chefs d'entreprises souhaitant céder ou acquérir une entreprise

A partir de
300 € HT

PMI Contact

Ce qu'en pensent nos clients...



« Trouver une entreprise à reprendre a été rendu possible grâce à PMI Contact. A travers une démarche personnalisée, la CCI m'a proposé des entreprises aux profils très intéressants et j'ai rencontré des chefs d'entreprises cédants en toute confidentialité. »

Vous souhaitez céder une entreprise ou procéder à une acquisition en toute confidentialité ?

La CCIL vous propose la mise en relation avec des acquéreurs ou des cédants à partir de la base de données PMI Contact

■ Descriptif :

La prestation PMI Contact est une démarche personnalisée pour favoriser la cession ou l'acquisition d'une entreprise PME/PMI.

Cette prestation comporte :

- l'étude du dossier et la réalisation d'un document de présentation synthétique de l'entreprise
- la diffusion de l'annonce sur le site www.pmicontact.net et sur le bulletin régional
- pour le chef d'entreprise cédant, la mise en relation avec l'acquéreur après réception de son dossier de présentation
- pour le chef d'entreprise acquéreur, la mise en relation après accord du cédant

■ Informations pratiques :

L'annonce paraît sur le site une fois par an.

Dominique LEGRAND-BORBEAU
02 38 77 77 65
dominique.legrand-borbeau@loiret.cci.fr

